

I. Rappels généraux sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université de sciences, INSA ou IUT. Les candidats venant des universités de médecine ou de pharmacie sont invités, depuis cette année, à se présenter à un nouveau concours qui leur est réservé et leur permet d'avoir accès à un cursus aménagé « Médecine/ sciences », en L3 puis dans le parcours « Biosciences-santé » du Master de Biologie. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent également être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du directeur de l'Ecole.

* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base et une curiosité scientifique avérée pour les matières choisies
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent essentiellement à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles peuvent aussi déboucher sur des carrières médicales, vétérinaires, ou de cadres des grands corps de l'Etat. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires, rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Sciences de la matière, Biologie et Sciences de la Terre. Une année d'étude peut être consacrée à la préparation d'une Agrégation (dans le cadre d'une année de M2 FEADÉP (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) ou à un stage en laboratoire de recherche précédant un Doctorat.

II. Résultats de la session 2016

Cette année le nombre de candidats fut légèrement plus élevé que celui de l'an dernier (73 autorisés à concourir, 57 présents aux épreuves écrites), néanmoins le nombre d'admissibles (26) et d'admis (9) rapportés au nombre de présents font toujours du second concours une voie d'entrée à l'ENS de Lyon assez accessible. Les candidats venaient essentiellement des universités proches de l'ENS de Lyon (23 candidats lyonnais, 2 grenoblois, 1 stéphanois) et de région parisienne (6 candidats).

Parmi les 57 candidats présents, la répartition des matières choisies a été très inégale : une large majorité de candidats ont choisi comme matière principale la Biologie ou les Mathématiques (21 candidats chacun), alors que la Chimie et la Physique ont été essentiellement choisies comme matière « secondaire » (à plus faible coefficient, respectivement par 15 et 18 candidats). Du coup très peu de candidats se sont présentés au concours afin de suivre un cursus en Sciences de la matière, ce que le jury regrette. A ce propos le jury rappelle que le choix des matières présentées doit être logique par rapport au projet d'études du candidat, et que pour les épreuves orales une liste

de sujets sur lesquels le jury peut interroger le candidat est demandée. Celle-ci ne peut se réduire à une ou deux thématiques seulement.

Sur les 26 candidats admissibles, 7 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis sur liste principale. Quatre candidats de plus, classés sur liste complémentaire, ont bénéficiés des deux démissions dans la liste principale et de deux reports de poste en provenance d'un autre concours, ce qui a porté à 11 le nombre de lauréats et à 9 le nombre total d'admis. Les lauréats provenaient cette année des diverses origines : universités de Lyon (2 candidats), de Paris et sa région (2 candidats), de Toulouse (2 candidats), de Strasbourg, Nancy, Oxford, Marseille et Angers (1 candidat chacune). Les candidats finalement admis ont rejoint les départements de Mathématiques (4 étudiants), Biologie (3 étudiants), Informatique et Science de la matière (1 étudiant dans chaque).